Financé par
l'Union européenne

# COMMUNIQUE DE PRESSE N°02/2025/AMF-UMOA

## ATELIER DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION DES ACTEURS AGREES DU MARCHE FINANCIER REGIONAL DE L'UMOA SUR LES EXIGENCES DE LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

**Abidjan, le 13 mars 2025** – L'Autorité des Marchés Financiers de l'Union Monétaire Ouest Africaine (**AMF-UMOA**) et **Expertise France** ont organisé, le jeudi 13 mars 2025 à Abidjan, un atelier de formation et de sensibilisation à l'endroit des Acteurs du Marché Financier Régional de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) sur les exigences en matière de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP).

Placée sous la présidence du Président de l'AMF-UMOA, Monsieur Badanam PATOKI, la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de personnalités de premier plan, notamment Monsieur Idrissa TOURE, Président de la CENTIF de Côte d'Ivoire, et Monsieur Matthieu GONZALEZ, représentant de la Délégation de l'Union européenne en Côte d'Ivoire.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre du Projet de Soutien aux Actions d'Intégrité Financière en Côte d'Ivoire (SAF-CI), un programme financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Expertise France.

Initialement conçu pour les Acteurs agréés en Côte d'Ivoire, l'atelier a été élargi à l'ensemble des Acteurs du Marché Financier Régional afin de maximiser son impact et d'harmoniser les bonnes pratiques en matière de conformité et de surveillance financière au sein de l'espace UMOA. Les participants ont bénéficié d'éclairages approfondis sur les enjeux de la réglementation internationale et régionale, les obligations de vigilance et de déclaration des opérations suspectes, l'Instruction 59/2019/AMF-UMOA telle que révisée en octobre 2024, ainsi que sur les sanctions financières ciblées applicables aux institutions financières et aux entreprises du secteur.

À travers cette initiative, l'AMF-UMOA réaffirme son engagement à renforcer l'intégrité et la transparence du Marché Financier Régional, en veillant à l'application rigoureuse des normes internationales en matière de LBC/FT/FP. Cette démarche s'inscrit dans sa stratégie globale visant à protéger les investisseurs, renforcer la confiance des acteurs du marché et prévenir toute vulnérabilité pouvant compromettre la stabilité du système financier régional.

**Badanam PATOKI, Président de l'AMF-UMOA**

"*La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme est un enjeu majeur pour la stabilité et l'intégrité de notre Marché Financier Régional. À travers cet atelier, l'AMF-UMOA réaffirme son engagement à renforcer les capacités des acteurs et à promouvoir une régulation conforme aux meilleures normes internationales.*".

**Matthieu GONZALEZ, Chargé de Programmes – Gouvernance financière – Gestion des Finances Publiques, représentant de la Délégation de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire** s'exprimant au nom de l'ambassadrice de l'UE, S.E. Mme Francesca Di Mauro, a déclaré :

"*L'Union Européenne est fière d'accompagner l'AMF-UMOA dans le renforcement des dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Cet atelier marque une étape clé dans notre engagement commun pour un marché financier plus transparent, sûr et résilient.*"

***A propos d'Expertise France***

*Expertise France est l'agence publique française de conception et de mise en œuvre de projets internationaux de coopération technique. Expertise France est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation… Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030.*
*https://www.expertisefrance.fr/*

***A propos de l'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS DE L'UMOA (AMF-UMOA)***

*Organe de régulation du marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du Marché Financier Régional. Il est seul compétent pour autoriser les opérations de levée de fonds sur le marché financier, habiliter les structures de gestion du marché et agréer les intervenants commerciaux.*
*https://www.amf-umoa.org*

*Pour plus d'information, contactez :*

**AMF-UMOA**

Evrard GNAHORE
Chargé de Communication
evrard.gnahore@amf-umoa.org

**UE**

Aminata PARAISO
Responsable presse et information
aminata.paraiso@eeas.europa.eu